ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

charges

Question écrite n° 6492

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur le statut de jeune entreprise innovante (JEI). Mis en place en 2004, ce statut prévoit des incitations fiscales et sociales à l'investissement dans la recherche publique. Remis en cause récemment, cet effort à l'innovation, grâce à la collaboration de jeunes entrepreneurs, risque s'il continue à être réduit d'avoir des effets très négatifs pour l'innovation en France. Il lui demande quelles sont ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. André Schneider
Circonscription : Bas-Rhin (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6492
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : Redressement productif
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 octobre 2012, page 5486
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)